

Jeudi, le 19 Septembre 2013

Home

EDITO

POLITIQUE

SOCIETE

ECONOMIE

GAZETIN' NY NOSY

CULTURE

SPORT

- Home
- EDITO
- POLITIQUE
- SOCIETE
- ECONOMIE
- GAZETIN' NY NOSY
- CULTURE
- SPORT

POLITIQUE

- Bourses extérieures: Halte à la corruption !
- Camille Vital: Vers un rapport horizontal entre dirigeants et dirigés
- Conseil des ministres: Nomination aux hautes fonctions de l'Etat
- Vice-primature chargée de l'Aménagement du Territoire: Le TGV y prend pied...
- Hery Rajaonarimampianina: M. Rajoelina n'a pas confiance ?
- Consulat de Madagascar à La Réunion: Problème résolu, explication prochainement...
- Processus électoral: Quid des missions d'observation ?
- Présidentielle: Vital rime avec tact, rigueur, et efficacité
- La vie des médias: Sophia Aram sur France 2: "Un naufrage en direct"
- Tranovola Vohipeno: Le Ampanjaka pose un lapin à Hery Rajaonarimampianina
- Union européenne: 10 millions d'euros pour la société civile
- Les nouveaux héros de la liberté
- Election présidentielle: Quand l'ACM se ridiculise
- Coopération sino-malgache: Le développement rural passe à la vitesse supérieure
- Banque centrale: Disparition de deux fourgons de billets ?

CONTACT

- Nous écrire
- GROUPE MPE
- Webmaster

AVIS DE DECES

Redevance de sûreté aéroportuaire: La taxe enfin suspendue !

La Une

Jeudi, 19 Septembre 2013 08:40

Trois mois et des millions de dollars perçus après, l'Etat malgache ose enfin prendre une décision contre la redevance de sûreté aéroportuaire (RSA), mise en place par l'aviation civile de Madagascar (ACM) au profit de la compagnie de sécurité privée et industrielle (CSPI).

Hier, le conseil des ministres a notamment décidé de suspendre le prélèvement de cette taxe.

D'après le communiqué de la Présidence, la communication faite par le ministre des Transports explique qu'« il a été constaté que la perception directe, auprès des passagers, de cette redevance constitue, sans conteste, une entorse à la pratique moderne, d'autant plus que certains agents, nationaux comme étrangers, de CSPI ont perpétré des comportements désobligeants à l'encontre des passagers. En tout cas, comme l'édicte le principe d'un contrat BOT (Built Operate Transfer, principe sur la base duquel un opérateur construit les infrastructures nécessaires, exploite les installations moyennant une redevance avant de les transférer à l'Etat au bout d'un certain temps, toutes les infrastructures et les matériels nécessaires doivent d'abord être installés avant que l'on procède au prélèvement d'une quelconque redevance. De ce fait, le conseil des ministres a décidé de suspendre cette perception de la redevance de sûreté aéroportuaire auprès des passagers au niveau des huit aéroports internationaux de Madagascar.

Depuis sa mise en place, en juin dernier, cette redevance a suscité des vagues au sein des opérateurs, tout secteur confondu et du public en général. Avant même son entrée en vigueur, le ministre des Transports avait intimé au DG de l'ACM l'ordre de suspendre cette redevance dont l'illégalité est manifeste selon les textes en vigueur. Mais le DG en question n'en a cure. Dès cette période, il a été évoqué l'absence d'un quelconque investissement par la CSPI à qui l'ACM a confié le marché de manière obscure. L'autre compagnie intéressée par le projet et ayant du reste l'expérience et la capacité requise, la société israélienne AviSecure, a d'ailleurs demandé l'annulation de la passation du marché devant le conseil d'Etat qui n'a toujours pas statué.

Sans que la CSPI ait investi un seul franc, elle a exigé des passagers le paiement de la RSA. Au bas mot, elle aurait collecté durant ces 3 mois près de 2 millions de dollars. Soit un montant largement supérieur à la caution de 1,5 million de dollars que la CSPI n'a pas non plus versé contrairement aux clauses du contrat. Exemple illustrant l'arnaque de la CSPI avec la complicité de l'ACM, les départs des vols extérieurs ont été retardés de plusieurs heures dimanche dans la journée à Ivato à la suite de la vétusté du tapis du scanner de contrôle des bagages à main. C'est au bout de quelques heures pendant lesquelles la CSPI si prompte à percevoir la RSA n'a pas pu apporter aucune solution que les policiers de la PAF ont décidé de procéder à la fouille manuelle. On imagine bien les dégâts dans les aéroports internationaux de Madagascar dans les mois à venir, la CSPI n'étant visiblement pas prête d'investir en matériels neufs. Dès lors, on se demande si l'Etat malgache va demander le remboursement des redevances déjà perçues par la CSPI.

En tout cas, il est pour le moins surprenant que le conseil des ministres ait décidé subitement de suspendre la redevance alors que c'est depuis le mois de juin que les opérateurs touristiques et les groupements économiques ont exigé la levée de cette taxe qui réduit la compétitivité du pays. Le ministre du Tourisme et celui des Finances et du Budget s'étaient portés avocats du secteur privé mais le gouvernement est resté inerte ! Curieusement, le ministre des Transports n'a pas non plus osé prendre aucune décision alors que l'ACM est sous sa tutelle même si cette dernière jouit d'une large autonomie.

Après la suspension du contrat passé avec la SRDI, c'est en effet le ministre Benjamina Ramanantsoa qui avait proposé de passer le marché à la CSPI, une petite société de gardiennage et de sécurité privée basée à Paris qui ne connaît rien à la sûreté aéroportuaire. D'aucuns pensaient alors que la combine visait à collecter des fonds pour la campagne électorale de Rolland Ratsiraka qui est le candidat du parti MTS dont le numéro 2 n'est autre que le ministre des Transports. Le silence observé depuis par le ministre en dépit de la passation scandaleuse du marché, la mise en place de la RSA par le DG de l'ACM qui n'a pas pu pour le faire et, l'intervention des ministres du Tourisme et des Finances, ont conforté l'opinion dans ces rumeurs. L'adoption par le conseil des ministres de la suspension de la RSA sur la base de sa communication veut-elle ainsi dire que finalement le ministre Benjamina Ramanantsoa et son poulain Rolland Ratsiraka n'ont rien reçu de la CSPI ? Où sont donc passés la vingtaine de milliards de francs collectés depuis le mois de juin ?

Salomon Ravelontsalama

